quand où le cortège allait se mettre en marche. Plusieurs habitants venus à la mairie pour faire enregistrer des actes d'état-civil protestèrent contre la fermeture des bureaux ad hoc. L'un d'eux, M. Julien Happe, a interpellé les membres du Conseil municipal et nous a prié de mentionner sa protestation. Quelques minutes avant midi, un employé de la mairie est arrivé et s'est mis à la disposition du public.

A WASQUEHAL

La journée du 1er mai a été d'un calme plat et il fallait l'exhibition des drapeaux rouges chez le citoyen Dubled et à l'estaminet Demetire, pour se souvenir de la fête socialiste. Certains points du programme qui en avait été tracé ont été complètement omis, et les enfants des écoles qui devaient exécuter des chœurs sur le kiosque de la place, se sont contentés d'aller à la mairie recevoir le gâteau promis. C'est à quoi ils tenaient d'ailleurs le plus. Le « gâteau » il n'y a que ça, pas vrai, Dubled ? pour les petits comme pour les grands.

Aux deux places, il y a eu un peu d'animation.

A HALLUIN

La manifestation socialiste a été autorisée par la municipalité dans les rues de la ville sous certaines conditions. C'est qu'il n'y aurait ni placards injurieux ni cris hostiles.

Plusieurs usines ont chômé dont le personnel est en majorité composé de belges.

Le cortège s'est mis en marche à cinq heures et demie, précédé de 15 gendarmes à cheval et de la police locale. En tête l'on apercevait une pancarte réclamant la loi de huit heures. Puis venaient la musique « La Fraternelle » et une section des Enfants du Peuple.

Le cortège comptait environ 800 personnes, dont beaucoup de femmes et de jeunes filles. Deux autres pancartes portaient, l'une : « Les ouvriers de chez Lepoutre réclament à travail égal salaire égal », l'autre des critiques contre les retraites ouvrières.

En queue du cortège suivaient 40 gendarmes à cheval et des agents de police.

La manifestation s'est déroulée dans les principales rues de la ville sans aucun incident.

A Dunkerque

La manifestation ouvrière du 1er Mai n'a été marquée par aucun incident fâcheux.

Conformément au programme, les ouvriers affiliés à la Bourse du Travail, se trouvaient réunis, au nombre d'un millier environ au quai de Leughenaer, lundi matin, à 6 heures 1/2.

Précédés de couronnes, le cortège se rendit au cimetière devant les tombes des victimes d'accidents de travail.

Au retour, la Musique de la Bourse du Travail attendait la colonne qu'elle conduisit à la salle de l' « Avenir », en traversant les principales rues de la Ville.

A Douai

Lundi, s'est déroulée comme les années précédentes, au milieu de l'indifférence générale, la manifestation socialiste du 1er Mai. Les manifestants, réunis place Carnot, se sont rendus drapeau rouge en tête à l'Hippodrome pour entendre les orateurs annoncés. Cette manifestation et cette conférence n'ont donné lieu à aucun incident.

A Cambrai

Le 1er mai a été relativement très calme, et pour beaucoup il a passé inaperçu.

Il avait bien été question d'une conférence à l'Hôtel-de-Ville par un délégué socialiste de Paris ; mais le conférencier n'a point paru... Cependant une vingtaine de verriers de Manières, précédés du drapeau rouge, étaient venus pour l'entendre et surtout pour l'applaudir...

A défaut de grives, on mange des merles.

Un citoyen de Cambrai se divoue et servit à son auditoire un peu de tout : il parla du capital, de la classe bourgeoise, des retraites ouvrières, de l'armée ; du cet officier qui, à Fourmies, » commandait » un feu mortel qui tua un jeune homme, lequel » teigna » de son sang le drapeau tricolore, devenu aujourd'hui le drapeau rouge »

Tel est, à peu près, tout le bilan du 1er mai à Cambrai.

A Fourmies

La journée du 1er mai s'est passée dans le calme.

Le matin, diverses délégations socialistes ont été reçues à la mairie.

L'après-midi, la manifestation annuelle aux tombes des victimes de 1891 s'est déroulée pacifiquement à travers les rues de la ville, précédée de couronnes et de plusieurs drapeaux rouges ; elle comprenait environ 300 manifestants. Le maire de Fourmies et plusieurs conseillers socialistes marchaient en tête du cortège.

Au cimetière plusieurs discours ont été prononcés.

La journée s'est terminée par un concert que donna la musique municipale.

A PARIS

Nos lecteurs ont trouvé dans notre seconde page les récits des incidents survenus à Paris au cours de la journée.

Détails complémentaires

La troupe qui gardait l'Esplanade des Invalides et les environs n'a intervenu que pour des incidents bénins, dont le principal a été provoqué par des coups de poing portés à des agents par un chômeur.

A PROPOS DES ARRESTATIONS

Parmi les arrestations autour de l'Esplanade des Invalides figure celle d'un maire de la banlieue qui ayant trop fêté le 1er Mai a été arrêté pour ivresse.

A six heures, rue du Jour, à l'angle de la rue Rambuteau, une cinquantaine de manifestants qui chantaient l' » Internationale » ont été dispersés par la troupe. Une légère bousculade s'est produite.

Quatre arrestations ont été opérées.

—o—

Le total des manifestants arrêtés au cours de la journée s'élève à 58, dont 26 aux environs de la place de la Concorde.

LA BLESSURE DE M. GUILLAUME

M. Monis, président du Conseil, a tait prendre par son chef de cabinet, M. Antoine Monis, des nouvelles de l'officier de paix Guillaume, blessé lundi place de la Concorde.

De leur côté, MM. Maurice Quentin, vice-président du Conseil municipal, et Chérest, vice-président du Conseil général de la Seine, se sont rendu chez M. Guillaume, dont l'état n'inspire jusqu'ici aucune inquiétude.

UNE PERMANENCE AU PALAIS DE JUSTICE

Le Procureur de la République se tient en permanence, au Palais de Justice, avec trois substituts et cinq juges d'instruction, afin de pouvoir interroger les manifestants qui pourraient être arrêtés au cours de la soirée.

M. Chennebenoit, juge d'instruction, s'est rendu, vers la fin de l'après-midi, place de la Concorde, où il a fait subir un interrogatoire aux manifestants arrêtés au cours des incidents.

AGENTS BLESSÉS

Paris. — Au cours de la bagarre qui a éclaté aux Champs-Elysées, près du Cours-la-Reine, et dont nous parlons dans nos « Informations du Soir », M. Farzile, officier de paix, trois sous-brigadiers et neuf agents ont été blessés.

Deux agents ont dû interrompre leur service.

Le meeting du Manège St-Paul

Les discours.—La sortie.—Charges et manifestations

Paris. — Répondant à l'appel de la Confédération Générale du Travail, les auditeurs sont venus très nombreux au Manège Saint-Paul, assister au meeting organisé contre la guerre.

Un très important service d'ordre a été organisé aux alentours.

La réunion commence à neuf heures un quart.

Mme Paule Mink a parlé d'abord, suivie ensuite du citoyen Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., qui a précisé les raisons du meeting, « organisé non seulement pour fêter le 1er mai, mais aussi pour réprouver la guerre, car nous nous trouvons à la veille de grands événements. Nous voulons protester, a dit le citoyen Jouhaux, contre le piège de l'aventure marocaine. »

M. Marie, secrétaire de l'Union des Syndicats, a été l'objet d'une longue ovation quand il a prétendu qu'il était présent quand un escadron de cuirassiers avait refusé tout d'abord de charger les manifestants.

L'orateur continue : « Aujourd'hui on a saboté notre manifestation, en emprisonnant et en sabrant nos camarades, pour faire plaisir à la bourgeoisie. Eh bien, cette bourgeoisie a une tête, où elle exhibe ses toilettes et son luxe. Cette tête, c'est au Grand-Prix, eh bien nous saboterons le Grand-Prix ».

Un ouvrier allemand, nommé Rink, la boutonnière ornée d'une cocarde tricolore, est venu dire au nom de ses camarades allemands, que ceux-ci ne consentiraient jamais à prendre le fusil contre leurs camarades français.

La réunion s'est terminée par le vote d'un ordre du jour acclamant la Solidarité internationale du prolétariat.

Tous nos lecteurs nous disent : Rien de meilleur que le Chocolat Delespaul-Havez. C'est vrai. 6166

ROUBAIX

LE CONCOURS FEDERAL DES Sociétés Catholiques de Gymnastique du Nord (2 JUILLET 1911)

Ce concours sera, nous l'avons dit, le plus imposant qui, de mémoire de Roubaisien, ait jamais eu lieu dans notre Ville.

Il réunira, en effet, huit mille gymnastes et sera l'occasion, pour la population de Roubaix et les visiteurs de l'Exposition, d'un spectacle grandiose et réconfortant dont ils conserveront longtemps le souvenir.

Il est organisé sous le haut patronage de Mgr Delamaire.

Son Comité d'honneur est composé de nombreuses personnalités dont voici la liste :

Président : M. le général Jeannerod ; Membres : Mgr Berteaux doyen de Saint-Martin; MM. de Marcère, sénateur; Groussau, Vandame, Dumont, Cochin, Plichon, Dansette, Lefebvre du Prey, députés ; le Comte Thellier de Poncheville, le Comte de Montalembert, le colonel vicomte de Fontanges, le colonel Arnould ; Eloy Duvilliers, César Pollet, Edouard Motte, Louis Toulemonde-Parent, industriels ; Amédée Prouvost, président du Syndicat des Peigneurs ; le baron de Diesdonné, de Corbeck over Loo, Emile Barrois, Eugène Duthoit, professeur à l'Université Catholique de Lille ; Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique.

Un enfant de 4 ans asphyxié

Lundi soir, vers 6 h. moins le quart, les époux Gautier quittaient leur chambre, à l'estaminet Bonte, rue des Halles, 17, à Roubaix, pour prendre leurs occupations au théâtre Renouvres actuellement installé sur le champ de foire. Le mari en est le régisseur tandis que la femme est occupée au contrôle.

Avant leur départ, ils s'assuraient que leur enfant, Frédéric, âgé de 4 ans, dormait profondément.

Une heure après, Mme Gautier revenait chez elle. A peine eut-elle ouvert la porte, qu'elle fut suffoquée par la fumée. Les literies étaient en feu. A ses appels, des voisins accoururent et ils aperçurent sur le plancher le corps du pauvre enfant couvert de brûlures sur tout le corps.

Il respirait encore, mais malgré les soins du docteur Bernard, il expirait dix minutes après.

Conseil des Prud'hommes. — L' « Officiel publie un décret du 30 avril, portant la réorganisation du Conseil des Prud'hommes de Roubaix.

Le Conseil comprendra les cantons de Roubaix et sera divisé en deux sections : Industrie et Commerce.

La section Industrie est divisée en sept catégories. A l'exception de la 2e Catégorie, qui aura 4 conseillers patrons et 4 conseillers ouvriers, les autres auront chacune 2 conseillers patrons et 2 conseillers ouvriers, ce qui fait un total de 32 conseillers prud'hommes.

La section Commerce comporte deux catégories, qui comporteront chacune deux conseillers patrons et deux conseillers ouvriers, soit en tout 8 conseillers prud'hommes.

Le Jeu de Boules à l'Exposition. — Résultats des rencontres du dimanche 30 avril. (Matin). — Sociétés gagnantes du 1er tour : Les Cent Kilos, chez Lenart, 27, rue de Lannoy ; Les beaux Bouleurs, 101, rue de Naples ; Les Sans Chagrin, chez Souris-Desbonnet à Hem ; Les Francs Bouleurs réunis, chez Parent-Desbonnet, à Hem.

Société gagnantes au rebattage : Les Cent Kilos, Les Sans Chagrin.

— Résultats des rencontres du soir. — Sociétés gagnantes du 1er tour : La Saint-Paul (équipe 2), Pré Catelan, 115, rue du Grand-Chemin ; Les Amis Réunis de la place du Pile, 114, place Carnot ; Les Croisiens (éq. 1), place de la République, Croix; Les Amis Réunis, rue de Lille, Mouvaux.

Sociétés gagnantes au rebattage : Les Amis réunis de la place du Pile ; Les Croisiens (éq. 1).

Disparition d'un jeune garçon. — La police a été avisée de la disparition du jeune Georges Crahay, 11 ans 1/2, rue Brézin, 1.

L'enfant a disparu depuis vendredi dernier, à 6 h. 1/2 du matin. Sa mère l'avait envoyé chercher du charbon dans un seau. Un peu plus tard elle retrouva le seau dans la cour mais elle ne revit plus l'enfant.

Celui-ci, au dire de Mme Crahay, n'avait jamais manifesté l'intention de quitter le domicile paternel.

Voici le signalement de Georges Crahay : taille 1m35; châtain foncé, casquette grise, pantalon court bleu avec pièces aux genoux; corpulence moyenne.

Les meilleures huîtres se vendent à la **Poissonnerie Modèle**, 45 et 54, rue du Vieil-Abreuvoir. Téléph. 1004. 0175

Ne descendre pas à la marche ! — Dimanche vers midi et demi, Mme Delaplace, demeurant rue Vauban, voulut descendre du tramway Mongy, à hauteur du boulevard de Douai, alors qu'il était en marche.

Pour éviter de tomber, elle s'accrocha au car et fut traînée sur un assez long parcours. Elle allait sans doute être victime d'un accident, quand l'agent de police Duhamel parvint à la saisir et à la rejeter doucement sur la chaussée.

L'imprudente voyageuse s'en tira sans mal, mais l'agent Duhamel ayant fait une chute en la dégageant, se luxa le poignet.

Abonnement à la lecture musicale. Toutes les nouveautés y paraissent chez Leuwelt, 20 rue du Bois, Roubaix. Téléphone 2002. 0179

Arrestation d'un chauffeur qui volait ses patrons. — Les agents de sûreté Delhaye et Gaillet ont arrêté, lundi matin, un chauffeur de l'usine Motte et Delescluse, boulevard de Belfort, Henri Mœrman, 46 ans, Grande-Rue, cour Lézy, 10.

Les patrons de Mœrman avaient été informés que ce dernier avait dissimulé 400 kilos de charbon sous un chargement de scories qu'un tombereau devait emporter.

La police fut saisie. Les agents firent arrêter le tombereau et y trouvèrent, en effet, 400 kilos de charbon sous les scories.

Mœrman a déclaré qu'il destinait ce charbon à un entrepreneur de transports de Wattrelos qui avait promis de le lui payer.

Le peu scrupuleux chauffeur a été arrêté et déféré au parquet.

Halle Flipo. Meilleur marché que partout. 0121

Gare aux pick-pockets. — M. Richard Vandenbroucq, rattacheur, rue du Dahomey à Tourcoing, a constaté, dimanche après-midi, près du champ de foire, à la suite d'une bousculade, qu'un filou lui avait enlevé sa montre en argent valant 40 francs.

Escroc.— Jean Hennebicque, 22 ans, ouvrier camionneur, rue de France, cour Kesslers, est poursuivi pour escroquerie. Il y a quelques jours, il s'était présenté chez M. Ed. Weil, négociant en tissus, rue des Lignes, 96 et, se disant envoyé par un expéditeur de la ville, s'était fait remettre une pièce de tissu valant 200 francs. Le tissu a été retrouvé chez Hennebicque qui comparaîtra en correctionnelle.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ⁂ THOMAS LILLE

du 1er mai

Naissances. — Maurice Salembier, rue Pernot, 21. — André Feuillet, rue Leverrier, 13. — André Vanwynacker, boulevard Gambetta, 24 bis. — Marie Ducateau, rue de la Potennerie, 2. — Ernest Lantoine, rue du Progrès, 6. — Adolphe Deloof, rue Delespaul, 59. — François Verbeuwhede, rue du Fort, cour Honoré, 3. — Claire Debeurne, boulevard de Cambrai. — Maurice Lebot, idem. — Antoinette Anseems, avenue Julien-Lagache.

Décès. — Elie Flipot, 67 ans, s. p., Hospice Barbieux. — Théodore Pollet, 85 ans, s. p., rue Ingres, 57. — Emile Hennebel, 60 ans, tisserand, avenue Julien-Lagache.— Désiré Houzet, 32 ans, cordonnier, rue du Fontenoy, 174. — Léandre Rousse, 63 ans, tisserand, rue Foucault, 24. — Juliette Wartel, 69 ans, rue des Fabricants, 39. — Louise Banton, 2 mois, rue de Pocrot, fort Lorédant, 52. — Louis Debroe, 54 ans, tisserand, rue Meyerbeer, 53.

N.-D. DE LA TREILLE Savon pur pour le linge et le ménage. Sachet offert. 6237

WATTRELOS

Avis aux contribuables. — Le percepteur des contributions porte à la connaissance des contribuables qu'en raison de la remise du service au nouveau titulaire, la recette qui devait avoir lieu le 1er mai est reportée au lundi 8 mai.

Les bureaux de la perception rue de Lille, 90, à Roubaix, sont transférés depuis hier, rue du Grand-Chemin, 6.

Réclamations de contributions. — Les réclamations en matière de contributions contre le rôle de l'année 1911, seront reçues à la mairie aujourd'hui mardi, à 2 heures, par M. Marchal, contrôleur principal des contributions.

Actes de vandalisme. — Un ouvrier cabineur de la rue de Valmy, Emile Duninck, était sorti dimanche, vers trois heures ; quand il rentra à minuit, il trouva sa maison cambriolée. Pendant son absence des individus étaient entrés par la porte de la cuisine qu'ils avaient fracturée dans l'habitation de l'ouvrier ; ils avaient enlevé un vélo, cadre vert, d'une valeur de 100 francs, une montre en argent, une tirelire contenant une vingtaine de francs, six essuie-mains rayés rouge. Les malfaiteurs voulant probablement satisfaire une vengeance ont ensuite lacéré de coups de couteau un pardessus d'homme, un pantalon, une jaquette, des souliers, une paire de bottines, le tout d'une valeur de 150 fr.

Le vélo a été retrouvé lundi matin, par le garde Viseur, de Wasquehal, dans une rue du Capreau ; la machine avait été abîmée littéralement.

La police a ouvert une enquête sur ces faits qui semblent avoir été commis par vengeance.

Vol de pigeons. — Des amateurs de pigeons enlevèrent dernièrement une vingtaine de pigeons à M. Henneau, au Sapin-Vert.

Grâce à une enquête minutieuse faite par la police de Wattrelos, on finit par découvrir les coupables qui habitent Roubaix.

M. Henneau est rentré en possession de quelques-uns de ses pigeons.

WATTRELOS. — Du 1er mai. — Naissances. — Albert Vanden Broecke, Beaulieu. — Elodie Van Nieuwerburgh, Martinoire. — Julienne Delannoy, rue de Tourcoing, 45.

Mariage. — Albert Ameye, layetier, et Palmyre Lepoutre, ménagère.

Décès. — Emile Leman, 51 ans, marchand de légumes, rue de Roubaix, 115. — Adrienne Lefebvre, 3 ans, rue du Mont-à-Leux, 95. — Armand Delporte, 42 ans, tailleur d'habits, rue du Virolois prolongée, 8.

POUDRE ROCHER contre la CONSTIPATION et ses conséquences. Maladies nerveuses, — Gêne, — Mauvaise haleine. *Le plus agréable et le plus efficace des Laxatifs.* Flacon 30 doses : 2.50. GUERET, Pharm., 1, rue Bonaparte, Paris. 01125

CROIX

Vol de balles. — On a dérobé, dans un pavillon servant d'abri dans la propriété Holden, avenue Jussieu, 8 balles caoutchoutées d'une valeur de 1,25 et deux balles en cuir de 7,50.

Accident de travail. — M. Louis Bethencourt, 19 ans, rue Carnot, aux machines agricoles, a reçu un coup de marteau sur l'index gauche en burinant une pièce. 10 jours de repos; docteur Barroyer.

WASQUEHAL

Pour le Pape. — Nous invitons nos lecteurs désireux de participer à la belle souscription pour le denier de Saint-Pierre, à envoyer leur obligande avant dimanche, à la Maison des Œuvres, 27, rue Michelet. Le montant en sera transmis à la » Croix » et reporté dans les listes de souscription.

Nos concitoyens sauront imiter les catholiques de France qui donnent en ce moment au Saint Père une marque éclatante de leur profond et filial attachement, et une précieuse consolation au milieu des tristesses de l'heure présente.

Un concitoyen au Maroc. — Nous apprenons qu'un de nos concitoyens, M. Raphaël Bacq, fils de M. Bacq-Libbrecht, soldat dans l'infanterie coloniale, à Cherbourg, vient de partir pour le Maroc, se joindre aux courageux enfants de France, qui, sur ces plages lointaines, défendent glorieusement les intérêts et l'honneur de la patrie.

Doigt écrasé. — A la Filature du Nord, un soigneur de cardes, M. Edouard Leclercq, 32 ans, demeurant 4, rue du Triez, a eu le médius de la main droite écrasé entre la courroie et la poulie de son métier. 10 jours de repos. Docteur Liénard.

Oreille coupée. — Hier, deux jeunes gens, parmi lesquels Maurice Damarez, 20 ans, rue du Haut-Vinage, étaient montés sur un tombereau de M. Narguet, camionneur, rue de la Gare, à Croix, tandis qu'il passait rue Pasteur.

Ce jeune homme perdit soudain l'équilibre et tomba si violemment la tête sur le bord du trottoir qu'il sut l'oreille gauche presque complètement coupée; elle ne tenait plus que par quelques lambeaux de chair.

Ses camarades l'ont transporté inanimé à l'estaminet Declercq. Le docteur Liénard appelé pratiqua six points de suture. Il faudra plusieurs semaines pour que la victime de cet accident se rétablisse.

WASQUEHAL. — Naissance. — André Mullier, fils de M. et Mme Mullier-Vandenberghe, au Cartelot.

FLERS-BREUCQ

Réunion de commission. — Les membres de la commission de l'Avant-Garde catholique du Sart sont instamment priés de se réunir au presbytère demain mercredi, à 8 h. précises du soir.

Ordre du jour : Reddition des comptes de la soirée récréative; Questions diverses très importantes.

HEM

La nouvelle église St-Joseph

Tandis que l'on inaugurait à Roubaix, avec toutes les pompes officielles, l'Exposition internationale, une cérémonie moins fastueuse mais bien plus touchante se déroulait dans un coin charmant de la banlieue.

Mgr Carlier, délégué de Mgr l'Archevêque, bénissait la première pierre de la nouvelle église destinée à remplacer l'église provisoire de la paroisse Saint-Joseph, à Hem.

Nous avons donné la description de l'édifice, dont les murs s'élèvent déjà à plus de cinq mètres.

Ce n'était donc pas, à proprement parler, « la première pierre » qu'on posait : c'était la pierre « du témoignage », comme l'a nommée Mgr Carlier dans son éloquente allocution, attestant la piété de la jeune paroisse et la générosité de ceux qui ont le plus puissamment contribué à la grande œuvre et dont les noms, inscrits sur un parchemin scellé dans la pierre, reposeront à la base d'une des colonnes de la maison de Dieu.

Ce fut un beau cortège qui se rendit au devant du vénéré prélat jusqu'à l'octroi de Roubaix. Cavalcade nombreuse conduite par un vétéran, M. D. Masquelier, qui souhaita la bienvenue au délégué de Mgr l'Archevêque, Musique Philharmonique dont le succès fut très grand, groupes d'hommes, de jeunes filles, d'enfants précédaient en chantant le « Benedictus » la voiture où Mgr Carlier était accompagné de M. l'abbé Delesalle, doyen de Lannoy, et de plusieurs ecclésiastiques.

Sur le parcours, toutes les maisons, sans exception pensons-nous, étaient splendidement pavoisées.

L'église en construction était coquettement parée. Le zélé curé, M. l'abbé Billand, si estimé et si aimé de ses paroissiens, n'avait eu qu'un mot à dire pour que s'organisât comme par enchantement cette féerie.

Sur le passage du cortège, et surtout parmi les chaniers et dans l'enceinte à ciel ouvert de l'église, la foule était immense et admirablement recueillie.

M. l'abbé Bonnet, doyen de Wattrelos, et dont la maison natale est immédiatement voisine du nouveau temple, a pris la parole et, en excellents termes, a complimenté Mgr Carlier et remercié donateurs, paroissiens et pasteur de leur belle œuvre. Ces remerciements allèrent à M. le doyen de Lannoy, puis à Mgr le Coadjuteur, sous l'autorité duquel l'initiative de la paroisse a été fondée.

Après quoi l'orateur a expliqué, avec autant d'émotion que de doctrine, le symbolisme et les enseignements renfermés en cette touchante cérémonie.

Mgr Carlier a ensuite laissé parler son cœur avec cette chaleur d'improvisation et cette éloquente ardeur qu'on lui connaît. Il a eu, lui aussi, un mot aimable pour tous ceux qui avaient été à la peine et au mérite.

Après l'accomplissement des rites prescrits, un salut solennel fut chanté, et la foule se retira charmée et édifiée de cette belle fête, que le soleil avait réjouie de ses rayons printaniers.

Pour tout bon potage, le TAPIOCA INDIEN, pur manioc Utilissima, est indispensable. 01110

TOURCOING

Un procédé téméraire et illégal de M. DRON

Maire de Tourcoing

L'application de la loi des retraites ouvrières repose entièrement sur la bonne volonté des employeurs et des employés. Elle soulève et soulèvera longtemps encore des difficultés dont certaines seront insolubles et nécessiteront un remaniement du texte.

Il est donc inutile, comme le fait M. Dron, maire, qui devrait bien être le dernier à ignorer les prescriptions d'une loi qu'il a votée comme député, — il est inutile disons-nous, d'employer la menace. Cette façon d'administrer lui a valu du journal » Les Débats », dont on connaît pourtant le style modéré, la leçon un peu verte que voici :

On nous signale un maire, celui de Tourcoing, qui s'est avisé d'un subterfuge assez hardi pour forcer les industriels de sa commune à déclarer les noms de leurs ouvriers belges. Ce maire menace les chefs d'établissement, s'ils ne donnent pas ces noms, des peines de la loi de 1893, qui punit les patrons employant des étrangers non munis d'un certificat d'immatriculation. Le procédé n'est pas seulement hardi, il est illégal. La loi des retraites n'exige pas, en effet, la déclaration des chefs d'industrie, et c'est par un abus évident que le maire de Tourcoing la confond avec celle de 1893 sur l'immatriculation des étrangers.

La « menace », le » procédé non seulement hardi mais illégal » dont parlent les « Débats », se trouvait dans un acte officiel du maire communiqué à la Presse, le jeudi 27 avril.

Or, pour qu'on se persuade bien qu'il y a deux façons d'administrer une ville industrielle, nous voulons opposer à la façon tracassière au point d'être illégale de M. Dron une autre façon plus conforme à l'esprit de la loi comme aussi au désir de la voir aboutir.

C'est la façon employée par M. Defretin, maire d'Halluin, qui, le 20 avril — sept jours avant les menaces illégales de M. Dron — écrivait aux industriels de sa commune :

Halluin, le 20 avril 1911

Messieurs,

L'application de la loi du 5 avril 1910 sur les retraites ouvrières et paysannes offre en cette ville, en raison des nombreux étrangers qui y sont employés, des difficultés qui seront difficilement surmontées au début si les patrons ne consentent à procurer à la mairie des renseignements sur leur personnel.

C'est pourquoi, dans le but de faciliter l'établissement de la liste, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir fournir les noms et adresses de vos propres ouvriers.

La loi ne vous oblige nullement à nous communiquer ces indications, mais je compte sur votre loyale obligeance pour les obtenir dans la huitaine.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Messieurs, avec mes remerciements anticipés, l'expression de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

P. DEFRETIN.
Maire de la ville d'Halluin.

M. Defretin, maire d'Halluin, fait appel à « la loyale obligeance » de ses administrés ; M. Dron, maire de Tourcoing, menace les siens. Si encore la menace était sérieuse ! Mais, étant illégale, elle n'a aucune portée. De la part d'un simple citoyen, elle constituerait seulement une sottise. Venant du maire de Tourcoing, elle justifie, une fois de plus, l'épithète de « dompteur » que ses meilleurs amis politiques lui ont décoché bien souvent, non sans raison.

De plus, quelque considération qu'aient encore pour M. Dron, député, ceux qui lui ont accordé leurs suffrages en 1910, ils penseront sans doute qu'un législateur confondant la loi de 1893 sur l'immatriculation des étrangers avec celle de 1910 sur les retraites ouvrières, n'apporte guère d'attention aux séances du Palais Bourbon.

⁂

Par une très longue note communiquée hier soir à la Presse, la Mairie de Tourcoing cherche à pallier le mauvais effet produit par la menace de M. Dron.

Toute cette phraséologie se résume aux obligations des ouvriers étrangers : ils devront effectuer les mêmes versements que les Français mais ne profiteront ni de la bonification de l'Etat, ni des versements patronaux ces derniers devant être affectés au fonds de réserve de la Caisse d'assurance.

Que ce soit justice au point de vue national, personne ne le nie. Les étrangers n'ayant pas à être placés dans une situation privilégiée. Mais cela n'explique pas que le Maire ait pu employer la menace et commettre un abus de pouvoir.

Un peu plus de bon sens et un peu moins de violence aideraient chacun à remplir plus facilement les obligations claires quelquefois mais si souvent confuses de la nouvelle loi sociale dont la France après d'autres pays, vient d'être dotée.

LE MOIS DE MAI A N.-D. DE LA MARLIÈRE

La première journée du mois de mai a amené, à la chapelle de N.-D. de la Marlière, de nombreux pèlerins.

A 6 h. du matin, M. le Curé de la paroisse Saint-Antoine du Mont-à-Leux venait en pèlerinage avec un groupe très important de fidèles de sa paroisse.

A 8 h. 1/2, fut célébrée la messe d'actions de grâce de la première communion des enfants de la paroisse N.-D. de la Marlière. M. l'abbé Tison, vicaire, officiait. Une soixantaine d'enfants, accompagnés de leurs parents s'approchèrent de la Sainte Table. Le spectacle fut des plus réconfortants pour les personnes présentes. La Père Malletrancq prononça une éloquente allocution sur la persévérance.

La seconde séance récréative offerte à nos lecteurs. — Cette seconde séance a eu lieu lundi soir, devant une affluence plus nombreuse encore que pour la première. Elle était présidée par M. l'abbé Delattre, qu'entouraient MM. les abbés Leclercq, directeur du patronage Saint-Christophe, et Dupuis, vicaire, à Sainte-Anne, et M. Joseph Legrand.

Les Chevaliers de la « Croix » montrèrent un tel entrain et une telle vérité dans l'expression qu'ils donnèrent à leurs différents rôles que leur succès fut, on peut le dire, triomphal.

A l'entr'acte, M. Joseph Legrand, au nom du Comité de la Croix, a chaleureusement félicité les Chevaliers non-seulement de leur interprétation parfaite, mais surtout de leur dévouement au journal qu'ils propagent avec persévérance et succès

M. l'abbé Delattre a tenu à faire ressortir que la formation des Chevaliers de la Croix est l'œuvre du patronage Saint-Christophe dont ils consituent l'élite. Il remercie M. l'abbé Leclercq, directeur actuel du patronage d'avoir continué l'œuvre des Chevaliers qui depuis 1894, a été si précieuse à la diffusion de la Croix.

Le billet de pèlerinage à Lourdes a encaissé été tiré au sort. C'est M. Léon Vereux, dont la carte portait le n° 2682 que la chance a favorisé.

Les Examens annuels de l'Association Sténographique Unitaire (Méthode Prévost-Delaunay), ont eu lieu dimanche, dans une salle de l'Ecole Industrielle, rue du Casino, sous la présidence de M. J. Petit-Leduc, secrétaire administratif de la Chambre de Commerce, assisté de MM. A. Desurmont, président du Cercle Sténographique de Tourcoing ; Blondel et Duthoit, professeurs de Sténographie. Les concurrents étaient au nombre de 47, inscrits pour les épreuves des examens, Préparatoires, Théoriques, Pratique élémentaire, Dactylographie.

En ouvrant la séance, M. Petit-Leduc, a rappelé que Tourcoing avait été l'une des premières villes de province dans lesquelles l'Association Sténographique Unitaire avait innové, il y a plusieurs années déjà, des examens de Sténographie, système Prévost-Delaunay, et que l'Ecole Industrielle avait été, elle aussi, des premières dans l'enseignement technique, ayant adopté cette méthode sous l'impulsion généreuse de M. Wartelle, dont les traditions de dévouement ont été suivies par M. Desurmont. Ces cours et ces examens ont pris ici un grand développement et les succès ont été nombreux et brillants. Il en sera sans doute, encore ainsi cette année.

Une grève vient de se déclarer dans l'établissement de M. Valentin Roussel, place Thiers. Sept hommes de peine ont quitté le travail, demandant à être payés à 0,40 centimes l'heure au lieu de 0,37.

92 ouvriers de la filature se sont mis en grève par solidarité.

Un pendu. — Un cardeur, Jean-Louis Carton, 62 ans, rue d'Arcole, 26, a été trouvé par sa femme, pendu à la tabatière de sa chambre, lundi matin, à 11 heures et demie, dont quatre sont mariés. Le plus jeune est âgé de 12 ans.

SUCRE DELERUE est le plus pur, le plus sucrant ! ! 0115

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 1er mai

Naissances. — Madeleine Warrot, rue du Moulin-Fagot, 105. — Apolline Barbieux, rue de Séville, 15. — Joseph Leclerc, rue du Jura, cour Liagre, 21. — Raymonde Guelton, rue Fin-de-la-Guerre, 5. — Renée Salomé, rue du Blanc-Seau, 530. — Léon Claeboe, rue du Point-Central, 22. — Norbert Dereschinois, rue Verte, 57.

Mariages. — Jean Copart, maréchal des logis au 23e dragons, et Gabrielle Bélangé, fileuse. — Jules Grosse, échantillonneur, et Marthe Parent, couturière. — Ernest Brière, employé au chemin de fer, et Philomène Lemahieu, soigneuse. — Jules Dael, a. p., et Marie Levengle, s. p.

Décès. — Simonne Lecomte, 11 mois, rue des Champs, 30. — Léonard Lombaert, 72 ans, rue Neuville, 43. — Françoise Parent, 70 ans, rue des Trois-Pierres, 445.— Emile Delbecque, 38 ans, rue Nationale, 122. — Jean Carton, 62 ans, rue d'Arcole, 26.

COFFRES-FORTS GRUSON 21, Rue Royale, 21, LILLE 0122

RONCQ

Le nouveau lieutenant des douanes. — M. Delaval, lieutenant des douanes, nommé récemment à Roncq en remplacement de M. Quiblier, a pris possession de son poste dimanche.

Jambe broyée. — Lundi soir vers six heures, un cultivateur, M. Auguste Desplanque, 30 ans, au Dronckaert, est tombé en bas de son camion. Une des roues lui broya la jambe droite.

Les docteurs Hénart, de Neuville et Catteau, de Tourcoing, ont soigné le blessé, qui fut transporté en voiture à son domicile.

ASTHME Poudre, Cigarettes TAILLIAR Fr. BRUNEAU, Fondée en 1862. 71, Rue Nationale, LILLE 0130

LINSELLES

Les méfaits de l'ivresse. — Dimanche soir après une partie de coq qui avait eu lieu à l'estaminet « A la vieille Campagne », tenu par M. Delannoy-Bayart, Lucien Clarisse et Jules Wattelle, qui avaient perdu la partie, faisaient tapage. M. Delannoy mit les deux tapageurs à la porte. Ils s'en vengèrent en donnant des coups de pied dans la porte d'entrée qu'ils enfoncèrent à moitié.

M. Delannoy a déposé une plainte. Clarisse et Wattelle ont été l'objet d'une contravention pour ivresse et dommage à la propriété d'autrui.

Voleur en fuite. — Dans la nuit de dimanche à lundi, M. Bossut-Descamps, habitant au quartier du Bas-d'Enfer, était réveillé par un bruit sourd qui venait de la cour. Il descendit au rez-de-chaussée et aperçut deux individus qui prenaient la fuite. Les voleurs étaient sans doute venus dans l'intention de s'emparer de lapins et de poules. M. Bossut a porté plainte: il croit avoir reconnu les deux individus.

LINSELLES. — du 1er mai. — Mariage. — J.-B. Six, tisserand et Félicie Delvas, tisserande.

Installation de SALLES DE BAINS, W.-C
ALBERT MATRAU
ZINC, GAZ, EAU
LILLE, 85, rue de Béthune, 85, LILLE

DUNKERQUE

Disparition d'un négociant

M. Vérlèpe, négociant en grains, fourrages et engrais à Armbouts-Cappel, dont nous avons signalé samedi, la disparition, a été trouvé, dimanche après-midi, noyé dans le canal de Bourbourg, territoire de Loon-Plage.

BOURSE DE BRUXELLES

DU 1er MAI 1911

FONDS D'ÉTAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	— —	91 50
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	101 —
Bruxelles 1905, 3 % lib.	— —	86 —
Anvers 1887, 2,50 %	95 —	94 75
Anvers 1903, 2 %	— —	84 —
Gand, 2 %	73 —	72 50
Liège 1860, 3 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	72 —	72 50
Liège 1905, 2 %	82 75	83 —
Congo lots 1888	— —	86 75
CHARBONNAGES		
Abhioz et Bon F.	— —	— —
Amercœur (mars 1910)	— —	— —
Anderlues (30 septemb. 1910)